

RAPPORT ACTIVITÉ 2023
RÉGIE MÉTROPOLITAINE DU CRÉMATORIUM DE MARTIGUES



Le Crématorium de Martigues

Le « Centre Funéraire » a été construit en 2007 dans un bâtiment commun regroupant les régies du Crématorium, des pompes funèbres et la chambre funéraire de Martigues également.

La Régie du Crématorium a été transféré à la Métropole Aix-Marseille Provence ay 1^{er} janvier 2018 et compte aujourd’hui 2 fours de crémation (avec ligne de filtration double), une salle d’attente ainsi qu’une salle de cérémonie équipée de 2 pupitres pour la prise de parole, d’un système audio de qualité (marque BOSE) et d’un vidéoprojecteur permettant ainsi la réalisation d’hommages personnalisés (photos, musiques).

La capacité de cérémonie + crémation est fixée à 6 par jour.

➤ **Les missions :**

La compétence « crématorium » est un Service Public Industriel et Commercial (SPIC) pour lequel la Ville de Martigues a fait le choix de créer une Régie à seule Autonomie Financière.

Les statuts d'une Régie dotée de la seule autonomie financière sont définis par les articles R2221-1 à R2221-17 du CGCT pour les généralités et les articles R2221-63 à R2221-94 du CGCT plus précisément pour les Régies à seule autonomie financière.

L'article 2221-3 du CGCT précise que : « la régie dotée de la seule autonomie financière est administrée sous l'autorité du Maire et du Conseil Municipal, par un Conseil d'Exploitation et son Président ainsi qu'un Directeur » (il convient de remplacer Maire et Conseil Municipal par Présidente et Conseil Métropolitain).

Le Conseil d'Exploitation a pour objet de donner un avis sur les décisions stratégiques concernant le Crématorium. Il compte à ce jour 4 membres.

➤ **L'activité du crématorium :**

Le nombre de crémation a diminué par rapport à 2022. Cette diminution est due principalement aux pannes successives des fours.

Le Crématorium de Martigues a assuré 1454 crémations en 2022 contre 1314 en 2023, soit une diminution de 9,63 %.

➤ **Répartition des crémations par types (en%) :**

	2022	2022	2023	2023
TOTAL CRÉMATIONS	1454		1314	
CRÉMATION ADULTE	1437	98,83 %	1292	98,33 %
CRÉMATION ENFANT	1	0,01 %	6	0,46 %
PIÈCES ANATOMIQUES	6	0,4 %	7	0,53 %
RESTES EXHUMÉS	9	0,65 %	9	0,68 %

➤ **Les investissements réalisés en 2023 :**

En fin d'année 2023, le Crématorium de Martigues a procédé au rebriquetage d'un four, par la société DAMRYS, qui a permis de relancer son activité fin décembre 2023.

➤ **Le personnel du Crématorium de Martigues :**

4 agents composent l'équipe de Maître de Cérémonie / Crématiste / Accueil technique.

Ces derniers ont un cycle de travail en horaires variables de 7h04 min par jour, du lundi au vendredi, sur une amplitude horaire pouvant aller de 8h30 à 17h00.

2 de ces agents assurent, en roulement, les cérémonies et crémations le samedi en fonction des créneaux de réservation.

Le service administratif est assuré du lundi au vendredi sur une plage horaire de 7h44 par jour, par Les agents du Crématorium.

Le personnel du Crématorium de Martigues se compose :

- Responsable de division : Julia CHIESA (début novembre 2023)
- Responsable Financier et Administratif : Fabien PONZO (départ fin décembre 2023)
- Maître de Cérémonie / Crématiste : Jérôme DUHEM
- Maître de Cérémonie / Crématiste : Michaël KAPRIELIAN
- Maître de Cérémonie / Crématiste : Sonia RAHMOUNI
- Maître de Cérémonie / Crématiste : Laura ROUBAUD

LA PARTIE TECHNIQUE

➤ **Les fours de crémation :**

Ils sont au nombre de 2, dont l'un, le rebriquetage a eu lieu fin 2023.

Chaque appareil de crémation à une capacité de fonctionnement de 6 crémations par jour, 6 jours par semaine.

➤ **Système de filtration double :**

Le Crématorium de Martigues dispose d'une ligne de filtration installée en 2020, en même temps que le second four.

Le dispositif retenu présente une spécificité technique : une filtration double permettant deux introductions en simultanée.

➤ **La salle de cérémonie :**

Capacité d'une centaine de personnes (superficie de la salle : 160 m2).



➤ La salle d'attente :

D'une superficie de 144 m², elle permet aux familles de patienter avant que la cérémonie débute.



LA PARTIE FINANCIERE

➤ La Régie de Recettes Prolongées :

La régie a encaissé tout au long de l'année 2023 la somme de 907 96 € TTC (chèques : 351 161.58 €, cartes bancaires : 3 219.10 €, virements : 552 715.32 €).

A cela 19 619,69 € TTC ont été titrés en 2023.

Les recettes inscrites au chapitre 70, ventes produits et prestations de services, s'élèvent à 924 214,62 €.

La Régie a réalisé en 2023 un résultat de fonctionnement excédentaire de 460 015.69 € HT et d'investissement déficitaire de 77 306 € HT, portant ainsi les résultats cumulés à 1 336 723.45 € HT en fonctionnement et à 330 362.30 € HT en investissement.

➤ Sections Investissement & Fonctionnement :

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	758 897,94	136 654,81	0,00	0,00	622 243,13
012	Charges de personnel, frais assimilés	418 900,00	300 753,80	117 336,61	0,00	809,59
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 000,00	2,13	0,00	0,00	2 997,87
Total des dépenses de gestion courante		1 180 797,94	437 410,74	117 336,61	0,00	626 050,59
66	Charges financières	1 302,06	980,87	183,13	0,00	138,06
67	Charges exceptionnelles	86 500,00	75 212,29	0,00	0,00	11 287,71
68	Dotations aux provisions et dépréciat ⁽²⁾	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés ⁽³⁾	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 268 600,00	513 603,90	117 519,74	0,00	637 476,36
023	Virement à la section d'investissement	215 413,76				
042	Opérat ^o ordre transfert entre sections	12 694,00	12 694,00			0,00
043	Opérat ^o ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		228 107,76	12 694,00			215 413,76
TOTAL		1 496 707,76	526 297,90	117 519,74	0,00	852 890,12
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	2 860,44	0,00	0,00	-2 860,44
70	Ventes produits fabriqués, prestations	619 000,00	924 214,62	0,00	0,00	-305 214,62
73	Produits issus de la fiscalité ⁽⁴⁾	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	1 000,00	3 811,97	0,00	0,00	-2 811,97
Total des recettes de gestion courante		620 000,00	930 887,03	0,00	0,00	-310 887,03
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	172 946,30	0,00	0,00	-172 946,30
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		620 000,00	1 103 833,33	0,00	0,00	-483 833,33
042	Opérat ^o ordre transfert entre sections	0,00	0,00			0,00
043	Opérat ^o ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00	0,00			0,00
TOTAL		620 000,00	1 103 833,33	0,00	0,00	-483 833,33
Pour information		876 707,76				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) Ce chapitre existe uniquement en M4, M41 et M43.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	650 776,06	0,00	0,00	650 776,06
	Total des dépenses d'équipement	650 776,06	0,00	0,00	650 776,06
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	90 000,00	90 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	90 000,00	90 000,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	740 776,06	90 000,00	0,00	650 776,06
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	999,04	0,00	0,00	999,04
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	999,04	0,00	0,00	999,04
	TOTAL	741 775,10	90 000,00	0,00	651 775,10
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	105 000,00	0,00	0,00	105 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	105 000,00	0,00	0,00	105 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	105 000,00	0,00	0,00	105 000,00
021	Virement de la section d'exploitation (2)	215 413,76			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	12 694,00	12 694,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	999,04	0,00	0,00	999,04
	Total des recettes d'ordre d'investissement	229 106,80	12 694,00	0,00	216 412,80
	TOTAL	334 106,80	12 694,00	0,00	321 412,80
	Pour information	407 668,30			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

